

## FICHE OUTIL PEDAGOGIQUE

*Culture et Liberté*

### LE PROTOCOLE DE COOPERATION

*C'est utile pour ...*

#### ⇒ Contexte de création et résultats attendus

Le «protocole de coopération» a été créé en 1996 sous le nom de «protocole de collaboration», par une commission qui avait pour mission d'opérationnaliser le rapport d'orientation du congrès d'Albi. Il a été pensé comme un outil qui puisse permettre à des «nouveaux» (individus, groupes informels ou associations existantes) d'entrer dans le mouvement Culture et Liberté par la porte de l'**action**. A travers une action, les signataires vont se rendre compte de leurs convergences, leurs divergences, et apprendre à travailler ensemble. Ce protocole est passé entre le «nouveau» et la structure de Culture et Liberté «la plus pertinente» du mouvement. Il précise comment le projet doit aboutir à une création de vie associative qui puisse avoir sa place dans le mouvement Culture et Liberté. Ce protocole a été adopté comme formule proposée à ceux qui souhaitent adhérer à Culture et Liberté lorsqu'une association départementale n'existe pas.

Il peut également être utilisé avec des partenaires avec lesquels nous partageons des valeurs communes dans le but de créer ensemble de la vie associative.

Le «PROTOCOLE DE COOPERATION» est un outil à deux niveaux.

*Au niveau du **PROCESSUS** :*

C'est une méthode pour définir une collaboration avec un (ou deux) partenaire(s) aux valeurs communes. Ce processus produit du développement culturel.

*Au niveau du **CONTENU** :*

Le protocole, une fois élaboré, devient un texte de référence déterminant :  
⇒ le contrat passé entre les partenaires,  
⇒ Il sert également de base à l'auto - évaluation du travail commun des partenaires.

## ⇒ L'outil lui-même

### Les Partenaires

Entre Culture et Liberté  
et  
Nom du (des) Partenaires

### Préambule

#### *Les Valeurs*

- **Culture et Liberté** soucieux de développer  
(affirmation des VALEURS de Culture et Liberté qui la conduisent à vouloir développer le projet commun)
  
- **Le Partenaire** soucieux de développer  
(affirmation des VALEURS du PARTENAIRE qui le conduisent à vouloir développer le projet commun)

### Les Réalisations

Reconnaissant que :

- **Culture et Liberté** a déjà mis en œuvre  
(énumération des ACTIONS réalisées par Culture et Liberté qui lui donne légitimité à agir dans le projet)
  
- **Le Partenaire** a déjà mis en œuvre  
(énumération des ACTIONS réalisées par le Partenaire qui lui donne légitimité à agir dans le projet)

### Le Projet

Fort de leurs VALEURS et de leurs ACTIONS, les deux partenaires ont décidé de réaliser ensemble

(indiquer le Projet : → ce que l'on veut faire ensemble,  
→ la forme que va prendre la réalisation  
[on doit pouvoir se REPRESENTER la réalisation])

*Cette réalisation a pour objectif (s)*

préciser : → l'(es) objectif(s)  
→ en quoi le projet fera progresser ce qui a été fait auparavant  
par chaque partenaire  
→ et est conforme aux valeurs énoncées en préambule.

### Les Moyens

#### *Pour mettre en œuvre ce projet*

- **Culture et Liberté** apporte

(énumération des moyens mis par Culture et Liberté)

- **Le Partenaire apporte**

(énumération des moyens mis par le partenaire).

Pour chaque partenaire, préciser :

- logistique : téléphone, locaux, outillage...
- moyens humains : travail salarié, bénévole, en précisant si c'est sous forme de don, de vente, de prêt, de location, d'échange
- apports pédagogiques
- moyens financiers
- réseaux de relations
- autres

### **Le Budget Prévisionnel du projet est le suivant :**

#### **Présentation d'un budget**

Pour obtenir ce budget :

- **Culture et Liberté** est chargée de

- **Le Partenaire** est chargé de

(préciser qui fait quoi pour obtenir le financement).

#### **Les Etapes et Echéances**

- identifier les différentes phases du projet
- fixer les échéances de chaque phase avec le calendrier des évaluations intermédiaires et de l'évaluation finale.

#### **Les Attentes de chacun**

- **Culture et Liberté** attend de cette collaboration :

- **Le Partenaire** attend de cette collaboration :

(indiquer ce que chacun attend comme retombée interne).

#### **Évaluation**

L'évaluation portera sur :

##### ***La réalisation :***

- le projet effectif
- les apports de chacun
- les échéances
- le retour pour chaque partenaire

##### ***Le jugement :***

(au moment de l'évaluation, la réalisation sera également jugée au regard des Valeurs qui étaient affirmées au début).

### **Les Suites Possibles**

- A la fin, le protocole pourra s'arrêter,
- Il pourra être poursuivi avec un avenant,
- Il pourra conduire à la décision de Culture et Liberté d'accepter le partenaire comme adhérent du mouvement.
- 

### **Clause particulière**

Dans la mesure où l'un ou l'autre des partenaires met en avant cette action commune dans son bilan, il s'engage à mentionner systématiquement le partenariat.

Fait à  
Le

Culture et Liberté

Le Partenaire

### **⇒ Pour utiliser le protocole**

*le préambule :*

Il a pour objectifs :

- ⇒ Identifier les valeurs qui nous réunissent,
- ⇒ Par les réalisations, vérifier la conformité des valeurs et des pratiques,
- ⇒ Rendre à chacun ce qui lui revient,
- ⇒ Éviter qu'un partenaire indélicat ne récupère pour lui ce qui vient d'un autre,
- ⇒ Enfin et surtout, il permet de faire apparaître en quoi le projet commun s'inscrit dans une dynamique commencée précédemment par au moins un des partenaires.

*Les attentes de chacun :*

Ce chapitre a pour but d'éviter des malentendus, des non dits, qui pourraient devenir source de conflits. Le projet commun est une forme d'investissements des différents partenaires, il est normal que chacun en attende un retour. Ce retour attendu est clairement identifié.

***C'est efficace si ...***

Les partenaires travaillent en confiance réciproque